



**Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat**

Seine-Maritime

Présidence  
DM/CP/ND 43-15  
Mandature 2010 – 2015  
Bureau 2010-2015/2015/32

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL N° 2010-2015/2015-32  
BUREAU DU 24 FEVRIER 2015**

Sur convocation de Monsieur MOULARD, Président de la chambre de métiers et de l'artisanat de Seine-Maritime, les membres du bureau se sont réunis le mardi 24 Février 2015 à 09h30 au siège de la CMA 76, 135 Boulevard de l'Europe à Rouen.

**I – MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE REDRESSEMENT**

**POINT SOUMIS AU VOTE**

**Point n°1 : Proposition d'adoption du règlement des services approuvé le 18/12/2014 en CPL Ordinaire.  
Vote de la proposition d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale la proposition d'adoption du Règlement des services.**

*Résolution 2010-2015 /2015-32 B.178 :*

**LA PROPOSITION D'ADOPTION DU REGLEMENT DES SERVICES, DECRITE DANS LE DOCUMENT N° 1 EST APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES DU BUREAU.**

**Point n°2 : Réflexion sur la collecte de Taxe d'Apprentissage 2016**

*Résolution 2010-2015 /2015-32 B.179 :*

**LA PROPOSITION D'ETABLIR UNE CONVENTION DE DELEGATION DE LA COLLECTE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2016 DE LA CRMA VERS LA CRCI SOUS LES RESERVES SUIVANTES :**  
**- CONVENTION D'UNE ANNEE AFIN DE TESTER LE PARTENARIAT ;**  
**- COMMUNICATION APPOSANT SYSTEMATIQUEMENT LES DEUX LOGOS DES DEUX RESEAUX ;**  
**- PRESENCE DE LA CMA76 A LA COMMISSION DE REPARTITION AUX COTES DE LA CRMA EN TANT QU'ORGANISME GESTIONNAIRE D'UN CFA FORMANT UN APPRENTI SUR DEUX DU SECTEUR DE L'ALIMENTATION EN REGION.**  
**EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES DU BUREAU.**

**POINT D'INFORMATION**

## II – MISE EN ŒUVRE DE PROJETS DE DEVELOPPEMENT

### POINT SOUMIS AU VOTE

#### **Point n°4 : Présentation des projets déposés dans le cadre de l'appel à projet FSE-IEJ**

*Document de travail transmis préalablement :*

- *Tableau de financement et présentation des projets (document n°4)*

*Résolution 2010-2015 /2015-32 B.180 :*

**LA PROPOSITION DE PRESENTATION DES PROJETS DEPOSES DANS LE CADRE DE FSE-IEJ EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES DU BUREAU.**

## III – VIE INSTITUTIONNELLE

### POINTS SOUMIS AU VOTE

**Point n°7 : Désignation des membres de la CMA 76 siégeant au Conseil d'Administration du CEGIM (Cabinet d'Expert Comptable).**

**Vote de la proposition d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale la proposition du choix des membres de la CMA76 siégeant au Conseil d'Administration du CEGIM.**

Le Président MOULARD expose que dans le cadre du renouvellement des membres du Conseil d'Administration du CEGIM, il est proposé comme représentants de la CMA76 :

Madame Sylvie CANTEREL  
Madame Marie-Ange CHICOT  
Monsieur Christophe DORE  
Monsieur Michel HUBERT  
Monsieur Carlos MORAIS

*Résolution 2010-2015 /2015-32 B.181 :*

**LA PROPOSITION DE RENOUELEMENT DES MEMBRES DE LA CMA76 SIEGEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CEGIM EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES DU BUREAU.**

**Point n°8 : Désignation des membres Titulaires et suppléants du bureau de la CMA76 représentant la CMA76 à la Commission d'Indemnisations à l'Amiable de la Ville de St Aubin les Elbeuf.**

*Résolution 2010-2015 /2015-32 B.182 :*

LA PROPOSITION DE DESIGNATION DE MONSIEUR LOUVET COMME MEMBRE TITULAIRE ET DE MONSIEUR LARCHEVEQUE COMME MEMBRE SUPPLEANT DE LA COMMISSION D'INDEMNISATION DE LA VILLE DE ST AUBIN LES ELBEUFS EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES DU BUREAU.

**Point n°9 : Désignation d'un(e) suppléant(e) pour représenter la CMA76 à la Commission Locale d'Information auprès des Centrales Nucléaires de Paluel et Penly (CLIN). Le titulaire étant M. Dominique MOULARD.**

*Résolution 2010-2015 /2015-32 B.183 :*

LA PROPOSITION DE DESIGNATION DE MONSIEUR MOREAU COMME MEMBRE SUPPLEANT DE LA CNIL (COMMISSION LOCALE D'INFORMATION AUPRES DES CENTRALES NUCLEAIRES DE PALUEL ET PENLY) EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES DU BUREAU.

**Point n°10 : Proposition de l'attribution d'une aide financière exceptionnelle à la société nationale des Meilleurs Ouvriers de France**

*Résolution 2010-2015 /2015-32 B.184 :*

LA PROPOSITION DE VERSEMENT D'UNE AIDE FINANCIERE EXCEPTIONNELLE DE 500 € DANS LE CADRE D'UNE CONVENTION, A LA SOCIETE NATIONALE DES MEILLEURS OUVRIERS DE FRANCE EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES DU BUREAU.

**Point n°11 : Proposition de l'attribution d'une aide financière exceptionnelle à la maison des bouchers et bouchers charcutiers de la Seine Maritime pour un montant de 160 € (cent soixante euros) pour l'année 2015**

*Résolution 2010-2015 /2015-32 B.185 :*

LA PROPOSITION DE VERSEMENT D'UNE AIDE FINANCIERE EXCEPTIONNELLE DE 160 € DANS LE CADRE D'UNE CONVENTION AVEC LE CFA, A LA MAISON DES BOUCHERS ET BOUCHERS CHARCUTIERS DE LA SEINE MARITIME EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES DU BUREAU.

Dominique MOULARD,  
Président de la CMA 76.

---